

Les subsides

Je suis persuadé que mon honorable ami se rend compte que pour accomplir un excellent travail dans ce territoire, il faudrait des milliards.

Une voix: Dix millions!

M. Pepin: Que dites-vous?

M. Skelly: Si vous me permettez de préciser, monsieur le président, cela montre l'embarras dans lequel nous nous trouvons. Le ministre des Transports ne comprend pas vraiment l'idée fondamentale. Son ancien collègue de Skeena a harcelé le gouvernement pendant cinq ans, tentant de lui faire comprendre que le service était entièrement insuffisant. Le ministre a parlé du programme pour la construction d'un navire de 21 mètres, mais il s'agit d'un besoin tout à fait différent. Il peut simplement naviguer dans les eaux côtières, mais ne peut franchir l'entrée Dixon et le détroit de la Reine-Charlotte où les eaux sont fort agitées. En outre, il ne pourrait se rendre sur les lieux. Quelqu'un y meurt en moins de 35 minutes.

Il serait toutefois possible de mettre sur pied un autre programme. Il y a, sur la côte ouest du Canada, 14 hélicoptères qui sont utilisés de façon sporadique. Il suffirait de les envoyer à la base des Forces armées à Holbrook ou à Masset. Ces hélicoptères sont des Sikorski, soit des appareils à vocation maritime, et ils pourraient se rendre n'importe où le long de la côte en 35 minutes. Ils pourraient desservir toute la côte, de Sitka, en Alaska, jusqu'à Port Angeles, en 35 minutes.

J'ai eu l'occasion de discuter avec des représentants de la société Boeing qui fabrique les CH113 et avec ceux de Sikorski, du montant approximatif, vague et qu'on a plutôt grossi qu'il en coûterait pour déplacer ces appareils. Il semble que cela ne coûterait même pas 10 millions de dollars. Il s'agit d'un montant approximatif, vague et plutôt exagéré. Si le ministre ne me croit pas, il n'a qu'à vérifier auprès des sociétés.

Le navire de 21 mètres ne suffira pas à la tâche dans une situation telle que l'affaire du *Lee Wan Zing*. Si cela ne suffit pas à faire comprendre au gouvernement et au ministre qu'il faut procéder à des changements cruciaux dès maintenant, je tiens à leur rappeler qu'Iona Campagnolo a elle-même reconnu comme tant d'autres qu'il existe un grave problème. Le gouvernement semble n'avoir rien compris. De toute façon, je crains qu'il ne faille attendre le naufrage du *Queen of Prince Rupert* ou quelque catastrophe de ce genre pour qu'il finisse par comprendre.

L'accord sur les transports en Colombie-Britannique est une autre source de grave préoccupation pour la population de cette province. On compte de nombreux villages d'Indiens le long de la côte et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien devrait comprendre certains des dilemmes auxquels ils sont confrontés. Un ancien ministre des Transports, Otto Lang, a conclu un jour un accord avec le gouvernement de la Colombie-Britannique qui s'est traduit par la suppression du service maritime assuré par Northland Navigation qui desservait toute la côte. M. Lang n'a pas trouvé mieux que d'approcher le premier ministre de la Colombie-Britannique et lui accorder une subvention de transport de 8 millions de dollars. Selon une des dispositions de cet accord, la province de Colombie-Britannique accepte, contre les subventions du gou-

vernement fédéral dans le cadre de cet accord pour le transport des passagers et des marchandises par traversiers dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, d'assurer un service raisonnable et adéquat et un contrôle convenable.

● (2110)

Le *Queen of Prince Rupert*, le seul navire voyageant le long de la côte n'a pu desservir la côte de la Colombie-Britannique le 6 avril. Le service de traversier devrait reprendre le 1^{er} juin, mais il s'agira d'un autre navire, le *Queen of the North* et absolument rien ne le garantit.

Les localités d'autochtones le long de la côte se trouvent isolées. L'avion est le seul moyen de transport et le billet aller-retour coûte environ \$180. Les nouveaux tarifs pour le transport des marchandises sont très élevés. Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a certainement pas respecté l'esprit de cette disposition.

Je propose au ministre de comparer les deux régions côtières du Canada en ne portant pas l'attention pour l'instant sur les exigences constitutionnelles, mais en mettant l'accent sur la façon dont le gouvernement fédéral s'acquitte de sa responsabilité en matière de transport grâce à un programme de subventions. Sur la côte est du Canada, la subvention moyenne par habitant est de \$44 tandis qu'en Colombie-Britannique elle est de \$4. Certaines mesures adoptées par votre prédécesseur ont tout à fait bouleversé le service de la côte de la Colombie-Britannique. Un exemple: la Northland Navigation. Un autre secteur de votre ministère a construit un quai d'un million de dollars à Bella Coola pour les navires et tout à coup le service est interrompu. Le ministre des Affaires indiennes a consacré des millions de dollars au développement économique des communautés indiennes pour résoudre des problèmes comme le taux de chômage impressionnant; mais, en raison du caractère imprécis et désordonné de votre accord avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, par une sorte de refus de faire face à ses responsabilités, il vient d'annoncer que la situation durera neuf semaines, en plein durant la saison touristique et de pêche.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de fermer la localité d'Ocean Falls qui se trouve en plein centre et dépend tout à fait du service de traversier. La localité a été fermée. Environ 400 personnes ont déjà été mises à pied et elles n'ont aucun traversier pour transporter leurs biens. Ils ne peuvent pas les expédier par avion et doivent payer des tarifs extrêmement élevés pour les faire transporter par chaland.

J'exhorte le ministre à supprimer la subvention à la Colombie-Britannique. De fait, il devrait la supprimer sur-le-champ parce que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a pas respecté les termes de l'entente. C'est étrange que quelqu'un qui est originaire de la Colombie-Britannique dise une telle chose, mais j'exhorte le ministre à s'y rendre, à entamer des négociations avec la province et à conclure une entente conditionnelle qui déterminera de façon précise quels services seront fournis à quelles localités et selon quelles modalités. Ensuite, le ministre pourrait offrir une subvention équitable qui pourrait se comparer à celles qui sont offertes aux régions de la côte est. J'aimerais avoir votre avis sur cette possibilité.